

FAITS DIVERS

—On annonce la découverte d'une nouvelle mine d'or dans l'île de Vancouver, Colombie Anglaise.

—Les officiers de la corporation de Saint-Henri ont démenagé leurs bureaux dans le premier étage du vieux collège. Il n'y a pas eu d'incendie dans cette localité depuis trois mois.

—Les officiers et employés de la ville de New-York sont au nombre seulement de 7,500, et leur salaire annuel n'est que \$11,000,000. Il y a 52 personnes qui retirent chacune un salaire de \$13,000.

—Le maître de poste de cette ville a fait exposer dans une fenêtre de l'édifice s'ouvrant sur la rue Saint-Jacques, un écriteau mobile annonçant l'arrivée des différents courriers. Cette innovation sera très-utile pour le public.

—Malgré la grande détresse commerciale qui prévaut en Angleterre et en Ecosse, on constate que la consommation des boissons spiritueuses dans ces pays, pendant la dernière année, a excédé celle de la précédente de 600,000 gallons. Quel sujet de méditation pour les avocats de la tempérance !

CONVERSION.—Les journaux d'Irlande rapportent que lady Mary (Hastings) Kirwan, épouse de John S. Kirwan, ci-devant de Moyné, comté de Galway, et sœur de la duchesse de Norfolk, s'est convertie au catholicisme. M. John S. Kirwan est, dit-on, un des cousins du capitaine Kirwan, rédacteur du *True Witness*.

TRAVAUX DANS LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES.—MM. Moore et Wright, les contracteurs des travaux à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, sont après construire en ce moment à leur chantier sur cette rivière, un nouveau curemole devant coûter \$30,000. Il sera lancé le 15 avril, ainsi que onze larges bacs et un petit vapeur à hélice.

VÉTÉRAN DE 1812.—Joseph Léveillé, vétérans de 1812, est décédé le 28 mars dernier, à l'âge de 84 ans et 10 mois, à Saint-Sauveur, comté de Terrebonne. Le défunt jouissait de ses facultés mentales. Jusqu'à l'âge de 83 ans, il travaillait sur sa terre avec la vigueur d'un homme de 30 à 40 ans. Il était grand-père du sergent Gladu, de la police de la cité.

CHICAGO.—Tout homme qui a vu Chicago il y a quatre ans, ne peut se faire une idée de ce qu'elle est aujourd'hui. La banqueroute, la pauvreté, l'horrible misère (dans beaucoup de cas la faim), rôdent autour de ces palais de marbre ; tandis que la ville elle-même, maintenant qu'elle ne peut plus emprunter, semble sur le point d'être complètement paralysée et anéantie.

ÉMIGRATION DE NOIRS.—On dit que dans différentes parties du Sud beaucoup de noirs se forment en compagnies de colons pour émigrer à la Libérie, où un certain nombre d'anciens esclaves les ont déjà précédés. Ils ont recueilli à Charleston une somme d'argent pour acheter à Boston le navire *Azor*, destiné à transporter les nouveaux colons dans la république africaine.

UNE MENACE.—Ces jours derniers, l'hon. M. Mackenzie a reçu une lettre l'informant qu'il n'avait plus que deux jours à vivre, qu'il allait être assassiné. L'hon. premier ministre n'y a pas attaché grande importance, car, comme il le dit dans une lettre à un ami, il n'a pas conscience d'avoir rien fait pour exciter la haine de quelqu'un. Quoi qu'il en soit, la menace n'a pas été mise à exécution, et on croit que cette lettre est l'œuvre de quelque mauvais plaisant.

—Nous donnons ci-dessous le nombre des électeurs de la ville et de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski :

Ville.....	185
Paroisse.....	235
Total.....	420

—Il y a eu 36 faillites à Montréal dans le mois de février dernier, avec des passifs s'élevant à environ trois millions de piastres ; dans le mois de mars, il y en a eu 29, avec un passif au montant de \$700,000 seulement.

MORT SINGULIÈRE.—Il y a environ un mois, un jeune homme de 19 ans, nommé Stewart Smith, domicilié au no. 104, rue Prince, s'infligea une légère blessure au pied en se coupant un cors. Après cinq ou six jours, son pied commença à enfler. Il lui fut impossible de marcher et on le transporta à l'Hôpital-Général. L'inflammation augmenta et gagna les parties vitales. Le jeune homme expira le 20 mars. On croit que son sang a été empoisonné par la teinture bleue de ses chaussettes. Le Dr. Fenwick dit qu'il publiera le cas dans les journaux de médecine.

—Jefferson Davis écrivait dernièrement au *Catholic Universe*, de Cleveland : "Je partage votre douleur sur la mort de Pie IX. Lors de mon emprisonnement, après la dernière guerre du Sud, au milieu des douleurs et des chagrins que me causaient la malice des uns et l'ingratitude des autres, le Saint-Père, pour me consoler et me fortifier dans mes épreuves, m'envoya son portrait au bas duquel il avait écrit de sa propre main : 'Venez à moi, vous qui êtes accablés par le travail, et je vous soulagerai, dit le Seigneur.'"

NOUVELLES ÉLECTORALES.—Les brefs pour les élections provinciales sont arrivés à Montréal le 30 mars dernier.

M. L.-N. Duvernay, registrateur de la division d'enregistrement de Montréal-Est, est nommé officier-rapporteur pour le district électoral de Montréal-Est.

M. J.-G. Papineau est nommé officier-rapporteur pour la division-ouest.

M. Edward Holton, avocat, pour la division-centre.

M. F. Filiatrault, pour le comté d'Hoche-laga.

M. L.-W. Sicotte, pour le comté de Jacques-Cartier.

—Le vote des Canadiens-français est prépondérant à Montréal. Le nombre des voteurs est d'environ 27,000, donnant une augmentation de 10,000 depuis 8 ans.

La partie Est contient seule environ 12,000 voteurs.

—On mande de Saint-Domingue que, le 2 janvier, on a procédé à une nouvelle reconnaissance des restes de Christophe Colomb.

La caisse en bois dans laquelle on avait déjà scellé celle de plomb renfermant les restes mortels du grand navigateur était déposée sur un riche catafalque. Après divers discours de circonstance et pendant que l'orchestre jouait une marche funèbre, les scellés de la caisse de bois furent brisés, et la caisse de plomb fut déposée sur une table. La caisse ouverte, on en tira un à un, avec le plus grand soin, les précieux ossements. On enleva ensuite la poussière qui se trouvait sur le fond de la caisse. Après un examen scrupuleux, les restes de Colomb furent photographiés, puis la caisse de plomb fut remise dans la caisse de bois, à laquelle on apposa les scellés.

—Les Américains commencent à se préoccuper de leurs bois de charpente par suite du gaspillage qui en est fait.—La production des États-Unis en bois de charpente est d'environ 37 millions de mètres cubes, quantité avec laquelle on pourrait charger, paraît-il, 60,000 navires ou 1,500,000 wagons. Or, la consommation indigène et l'exportation sont équivalentes à la production.

Il en résulte que la richesse en bois du pays, laquelle semble inépuisable, ne pourra pas toujours supporter un tel drainage.

Devant une telle menace d'appauvrissement, les Américains se proposent de recourir aux divers procédés recommandés par les ingénieurs et les chimistes européens pour prolonger la durée des bois, principalement ceux qu'ils emploient pour leurs traverses de chemins de fer, la construction de leurs viaducs et leurs poteaux télégraphiques. Ceux-ci ne durent guère plus de dix ans aux États-Unis, alors qu'en France et en Angleterre leur durée dépasse vingt ans.

—L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et, dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la *Minerve*. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

TERRIBLE TEMPÊTE.—Jeudi dernier, vers minuit, une tempête de neige s'est déchaînée sur tout le territoire compris entre Green River, Wyoming, et North Plata, Nebraska, c'est-à-dire sur une étendue de 550 milles. C'est la tempête la plus terrible dont on se souvienne depuis la construction du chemin de fer du Pacifique. Elle a duré jusqu'à dimanche matin, mettant en danger de mort tous ceux qui n'étaient pas à l'abri. Depuis qu'elle est finie, on a trouvé les cadavres de beaucoup de personnes mortes de froid. Deux soldats ont péri entre le fort Russell et Cheyenne ; ces deux endroits ne sont éloignés que de trois milles. Sur quatre hommes qui conduisaient des bœufs, et qui ont été surpris par la tempête à 15 milles au nord-ouest de Cheyenne, trois sont arrivés à la station du chemin de fer presque gelés et perdront probablement les pieds ; le quatrième et tous les bœufs ont péri. Trois fermiers ont été trouvés morts près de Cooper Lake. Il est probable que ce n'est qu'une partie de ceux qui ont perdu la vie dans ce terrible ouragan. Un éleveur a perdu 10,000 moutons près de la station d'Egbert, et beaucoup ont eu à supporter des pertes considérables.

La compagnie du chemin de fer fait fonctionner quatre charries à neige et emploie tous les hommes disponibles à débayer la voie. Tous les voyageurs s'accordent pour faire l'éloge de l'activité déployée par la compagnie.

DROLE DE COINCIDENCE.—M. Jean Blanchet, C.R., avocat de Québec, a été victime d'un accident, il y a quelques jours, qui le retient au lit. M. Blanchet devait briguer les suffrages des électeurs du comté de Dorchester, dans les

intérêts du parti conservateur, aux prochaines élections, et l'accident qui lui est survenu l'empêche de se porter candidat. L'on sait aussi que M. Carrier, notaire, de Saint-Henri, devait lui aussi briguer les suffrages du même comté, dans les intérêts du parti libéral, et, drôle de coïncidence, M. Carrier d'un côté tombe frappé d'apoplexie, et M. Blanchet est lancé hors de sa voiture, à peu près dans le même temps, et tous les deux sont re-tenus au lit, se voyant dans l'impossibilité l'un et l'autre de se porter candidat.

UN SUICIDE A SOREL.—Mercredi après-midi, le 3 courant, vers 4.30 heures, la rumeur la plus terrible qui ait depuis longtemps ému les Sorelois se répandait sur la rue du Roi avec la rapidité des mauvaises nouvelles. "Laporte s'est pendu !" tel était le cri général, et la foule s'est mise à affluer dans la direction de la boutique de forge de Louis Laporte, ouvrier bien connu en cette ville, qui demeurait à l'extrémité ouest de la rue Charlotte. Là, un spectacle affreux attendait les curieux.

Dans le haut de la boutique de forge en question, le malheureux Laporte était étendu sur le parquet, les mains crispées par l'horrible mort qu'il s'était infligée, l'une d'elles repliée sur sa poitrine.

Ses traits n'étaient pas, chose étonnante, contractés par ce rictus effroyable que cause ordinairement la mort par strangulation ; il avait la figure livide, peut-être un peu noire, mais à peine y voyait-on quelques taches violacées ; de même, le cou ne portait la trace de la corde que d'un côté.

A quelques pas de l'endroit où le suicidé était couché, une poutre traverse la toiture de la boutique ; cette poutre n'a pas plus de quatre ou cinq pouces sur deux ou trois en épaisseur ; elle est à peu près à une hauteur de sept pieds au-dessus du plancher. Vers l'une des extrémités de cette poutre, on y voyait encore un bout de la corde qui avait évidemment servi au suicide. Le malheureux Laporte avait apporté dans ses préparatifs suprêmes une détermination incroyable, s'il faut en juger par la façon dont la corde a été trouvée enroulée autour de la poutre et nouée à plusieurs nœuds ; à l'extrémité de la corde, il y avait un anneau en fer de trois pouces de diamètre qui avait évidemment fait l'office de nœud coulant. La première idée qui vint à l'esprit de tout le monde qui fut témoin de tous ces détails, fut que la mort avait dû être lente ; on ne concevait pas le contraire devant le fait qu'un anneau de fer de cette dimension avait servi à la strangulation.

Le suicidé s'était servi d'un petit baril vide de clous comme de marchepied vers la mort ; le petit baril était là, près du cadavre. Quelques-uns nous affirmèrent alors que, lorsque Laporte avait été trouvé accroché à la corde, ses pieds touchaient au plancher ; c'est un détail qui a été confirmé à l'enquête et qui démontre encore l'étonnante détermination du suicidé.

L'enquête du coroner a eu lieu le lendemain, jeudi, et a mis au jour tous les détails, dont voici quelques-uns que nous avons pu recueillir, en l'absence du rapport officiel. Laporte était quelque peu adonné à l'intempérance ; le matin même de sa mort, il avait acheté une bouteille de whiskey, qu'il but en compagnie de quelques autres personnes. C'était un homme d'une carrure puissante et d'une constitution de fer ; on ne considère pas que l'alcool qu'il prit alors pût produire le *delirium*. A 2 h. p.m. le capitaine Salois vint le trouver à sa boutique, lui apportant, avec deux de ses hommes, une pièce de fer à travailler ; Laporte paraissait alors très-bien. Comme les hommes de Salois étaient partis et que celui-ci était resté à la boutique attendant la réponse de Laporte, ce dernier, après avoir penché la tête assez longtemps et paru réfléchir tout en semblant examiner la pièce de fer qui gisait à terre, répondit enfin : "Revenez dans deux heures."

Au temps fixé, Salois revint à la boutique qu'il trouva fermée à clef à l'intérieur ; intrigué, il courut à la maison de Laporte où il trouva la femme de celui-ci, à qui il fit part de la circonstance.

Tous deux gagnèrent la boutique, mais ne purent l'ouvrir qu'à l'aide d'un manche de taraud (*wrench*) que Salois se procura chez M. Bramley. Tandis que celui-ci examinait le bas de la boutique, la femme montait l'escalier du grenier pour se trouver en face du plus affreux spectacle qui soit donné à une épouse : son mari s'était pendu !

On peut se figurer la douloureuse terreur de la pauvre femme à cet aspect. Depuis cet affreux moment, elle est dans un état de surexcitation nerveuse qui, d'après les derniers avis, pourrait bien lui être fatal. Elle n'a pu être entendue ni même entrevue par aucun des jurés qui ont procédé à l'enquête.

Dès que le capitaine Salois eut connu l'affreux vérité, il est de suite monté au grenier de la boutique, a tranché la corde et déposé le lourd cadavre du suicidé sur le plancher, à l'endroit où nous l'avons vu, et où il est demeuré jusqu'à ce que le député-coroner l'ait fait transporter à son logis.

Voici les circonstances du triste événement en autant qu'elles ont été dévoilées à l'enquête. Quant aux causes, il a été prouvé que le défunt était très-malheureux dans ses affaires ; que, l'an dernier, il avait failli et fait un compromis avec ses créanciers ; que, depuis, il avait été incapable de rencontrer ses nouveaux engagements ; que, le jour même de sa mort, A. E. Brassard, écrivain officiel de cette ville, devait, par ordre des créanciers à la faillite, venir fermer sa boutique ; et qu'enfin, depuis quelques jours, le défunt donnait des signes de

sombre préoccupation. Cela, joint aux consultations soignées de deux médecins, les Drs Gladu et Bruneau, qui faisaient partie du corps du jury, a amené un verdict d'aliénation mentale, causée par l'état malheureux de ses affaires.

Il est difficile de concevoir l'émotion causée dans notre petite ville par ce suicide. Il y avait déjà plusieurs années que pareille chose s'y était produite. De nos jours, la fréquence de ces événements semble augmenter, et il n'est pas rare pour ceux qui lisent les journaux de se trouver en face de cas semblables. Au commencement de la semaine dernière, un cultivateur à l'aise de Beauport, nommé Provençal, âgé de 60 ans, était trouvé pendu dans sa grange ; cause : la folie.

Le défunt Laporte était, comme nous le disions plus haut, âgé de 44 ans ; c'était un homme de stature moyenne, fortement charpenté et ayant une constitution de fer. Il portait une épaisse barbe noire qui lui descendait sur la poitrine, avait des traits assez réguliers, et, entre autres particularités, bégayait beaucoup. Ceux qui l'ont vu sur sa couche funèbre nous disent qu'il n'était pas du tout défiguré, chose assez singulière, si l'on considère le genre de son suicide et la lenteur probable de la strangulation.

Les médecins entendus à l'enquête ont été à peu près d'accord à dire que la rupture de l'échine, et par conséquent la mort, avait été presque instantanée.

LES BOUTS DE CIGARES.—Savez-vous ce que rapporte annuellement le commerce de bouts de cigares ramassés dans la rue ?... La somme fabuleuse de 350,000 francs.

Il y a à Paris environ 260 individus qui occupent de cette industrie peu connue. Ils se font en moyenne des journées de 4 francs à 4 francs 50.

Voici comment ils opèrent :

C'est généralement le matin de bonne heure qu'ils commencent leur récolte. Dans la belle saison, ils explorent la voie publique dès 3 heures du matin. Ils se réservent les grandes rues, les boulevards, les places, etc., etc. ; leurs moyens leur permettent de donner quelques sous à des malheureux qui, moyennant ce léger salaire, cherchent dans les ruisseaux, dans les ordures, etc. Ils s'entendent également avec certains garçons de cercle et de café qui, pour une somme mensuelle, mettent de côté tous les bouts de cigares jetés sous les tables par les consommateurs.

Quand la récolte est suffisante, ces industriels fabriquent du tabac !... Ils se mettent à l'importer où, dans un terrain inculte, sous un pont. Leur outillage se résume en une tablette de bois et un couteau bien tranchant.

Une fois les bouts de cigares bien hachés, ils mettent ce tabac en paquets réguliers, et des commis spéciaux les vendent aux pauvres gens, aux balayeurs, aux ouvriers de portières, etc., etc. Ils vendent ce tabac cinq fois moins cher que le tabac ordinaire. On peut juger, du reste, si leur clientèle est nombreuse d'après le chiffre cité plus haut.

Le *Métis* du 21 mars nous apporte les nouvelles suivantes du Manitoba :

—Le premier steamboat est attendu de jour en jour.

—A Pembina, l'eau de la rivière Rouge a monté de 13 pieds.

—Le rossignol a fait son apparition depuis plus d'une semaine.

—Le jardinier Longbottom a déjà apporté au marché des oignons nouveaux.

—Mardi, 19, on a ensemencé un champ, à l'Archevêché, labouré de la veille.

—Les canards et les oies sauvages sont en pleine migration vers le Nord.

—Les malles sont considérablement en retard. Et elles arrivent parfois mouillées.

—L'année dernière, le premier steamboat a été le *Manitoba* : il est arrivé le 23 avril.

—M. Longbottom a failli se noyer en voulant traverser à la Pointe-Douglass, mercredi.

—Les registrateurs sont partout occupés en ce moment à dresser leurs listes de taxes sur les terres.

—Les chemins commencent à s'améliorer. Encore trois ou quatre jours de beau temps, et ils seront passables.

—On s'attend à une immigration considérable des États de l'Est, et des provinces de Québec et d'Ontario.

—Les travaux doivent commencer bientôt sur la partie du chemin de fer Saint-Paul et Pacifique qui aboutit à Saint-Vincent.

—L'hon. M. Norquay est parti pour Ottawa par la diligence de jeudi dernier. M. Nixon est parti en même temps.

—Il y a eu, mardi dernier, profession religieuse chez les SS. de Jésus-Marie à Winnipeg ; Mgr. l'Archevêque a présidé la cérémonie.

—M. Longbottom s'est mouillé les pieds en tombant dans la rivière.

—La rivière Rouge est libre depuis hier matin, mais elle charrie encore un peu de glace. La débâcle est commencée de la semaine dernière ; l'Assiniboine tient bon.

—La santé de M. Longbottom est plus florissante que jamais.